



Contrat n° 1111690

55 rue Bonneuil Matours
CS 90825
86034 POITIERS CEDEX
www.eauxdevienne.fr

AS_860_W86000

Votre centre de rattachement

CENTRE DE LA VILLEDIEU
2 BIS RUE NATIONALE
86340 LA VILLEDIEU-DU-CLAIN
la-villedieu@eauxdevienne.fr

05 49 01 38 10

Accueil sur place

lundi au jeudi 8h00-12h00/14h00-17h00
vendredi 8h00-12h00/14h00-16h00

N° URGENCE TECHNIQUE 24h/24

05 49 61 16 90

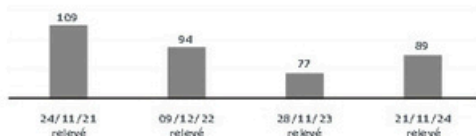
Informations sur le paiement

SGC Poitiers Extérieur
3 boulevard Gambetta
86170 NEUVILLE DE POITOU
sgc.poitiers-exterieur@dgifp.finances.gouv.fr
05 49 37 05 50

Les moyens de paiement disponibles figurent au verso
de votre facture

Vos informations pratiques

Prochaine facture en juillet 2025
Prochain relevé en juin 2025
A partir de 2025 : Plus de facture estimative mais 2
factures réelles par an,
Les redevances Agence de l'Eau évoluent,
Toutes les infos sur eauxdevienne.fr

Vos consommations en m³

SGC Poitiers Extérieur
3 boulevard Gambetta
86170 NEUVILLE DE POITOU

FACTURE SUR RELEVÉ EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

N° 4464691 EMISE LE

VOLUME CONSOMME 48 m³

MONTANT TTC

ABONNEMENT
Juin 2024 à Décembre 2024

8 70,04 €

CONSOMMATION
Novembre 2023 à Novembre 2024

9 200,41 €

MONTANT TOTAL FACTURE TTC

270,45 €

Soit 0,00418 € du litre TTC
(hors abonnement)

PAIEMENT SOUS UN MOIS À RÉCEPTION DE LA FACTURE

N° SIRET : 20004910400025 N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR79200049104

Page 1/2

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débit, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

6

Joindre un relevé d'identité bancaire

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0860144730000000000446469125

ICS : FR42ZZZ399961

Référence : 447325000000044646911105

Montant : 270,45 €

Créancier : EAUX DE VIENNE SIVEER

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 73980
92894 NANTERRE CEDEX 9

473110500253 GUILLEMET ALAIN

941133000175 53140000000044646910860144982706

27045

###

N°compteur	Diamètre	Ancien Index	Nouvel Index	Date du relevé	Volume déterminé	Consommation	A déduire	Volume facturé
17BA618229	15			20/06/2024	Par estimation	41 m ³		
17BA618229	15	562	651	21/11/2024	Par relevé	89 m ³	41 m ³	48 m ³

Votre facture détaillée			Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU							133,80
ABONNEMENT	du 21/06/24 au 20/12/24	0,50	65,0000	32,50	5,50 %	34,29	
CONSUMMATION - Domestique (volume en m³)	du 28/11/23 au 31/12/23	5	1,7050	8,53	5,50 %	9,00	
CONSUMMATION - Domestique (volume en m³)	du 01/01/24 au 21/11/24	43	1,9950	85,79	5,50 %	90,51	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES							111,71
ABONNEMENT - CHAUVIGNY	du 21/06/24 au 20/12/24	0,50	65,0000	32,50	10,00 %	35,75	
CONSUMMATION - CHAUVIGNY (volume en m³)	du 28/11/23 au 31/12/23	5	1,3400	6,70	10,00 %	7,37	
CONSUMMATION - CHAUVIGNY (volume en m³)	du 01/01/24 au 21/11/24	43	1,4500	62,35	10,00 %	68,59	
ORGANISME PUBLIC-AGENCE DE L'EAU							24,94
Consommation eau potable - CHAUVIGNY (volume en m³)	du 28/11/23 au 21/11/24	48	0,3300	15,84	5,50 %	16,71	
Performance réseau eau potable - CHAUVIGNY (vol. en m³)	du 28/11/23 au 21/11/24	48	0,0200	0,96	5,50 %	1,01	
Prélèvement sur la ressource en eau (volume en m³)	du 28/11/23 au 21/11/24	48	0,0550	2,64	5,50 %	2,79	
Performance système assainissement - CHAUVIGNY (vol. en m³)	du 28/11/23 au 21/11/24	48	0,0840	4,03	10,00 %	4,43	
Total général HT				251,84			
Montant TVA (5,50 %)				8,05			
Montant TVA (10,00 %)				10,56			
Total général TTC							270,45

Détail des montants

Montant Total HT	Montant Total TVA	Montant Total TTC
251,84 €	18,61 €	270,45 €



Vos moyens de paiement

- **Prélèvement automatique ou mensuel** : mandat de prélèvement disponible auprès de votre centre de rattachement ou sur votre espace personnel www.eauxdevenne.fr
- **Internet** : sur le site www.paylip.gouv.fr **Identifiant collectivité : 007513 Référence : 2025-EA-00-4464691** (le paiement en ligne est actif pendant les 2 mois qui suivent la date d'émission de la facture)
- **TIPSEPA** : dater, signer et renvoyer le TIP au moyen de l'enveloppe fournie (à affranchir)
- **Virement** : sur le compte banque de France IBAN : FR753000100639D869000000081 BIC : BDFEFRPPCCT
- **Espèces** : (dans la limite de 300€) **ou carte bancaire** : muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>)
- **Chèque** : libellé à l'ordre du Service de Gestion Comptable et adressé au centre d'encaissement de Nanterre en utilisant le talon de paiement et l'enveloppe retour

Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L. 1617-5, D. 1617-23 et R. 2342-4 du code général des collectivités territoriales.
Délais et voies de recours : le présent titre exécutoire peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou, à défaut, à compter du premier acte de poursuite (article L. 1617-5 du code général des collectivités territoriales). La contestation peut être portée devant le tribunal judiciaire de Poitiers.

- 1

Référence à rappeler lors de vos contacts ou sur l'Agence en ligne
- 2

Pour nous contacter par téléphone ou sur simple visite
- 3

Coordonnées de la trésorerie (Service de Gestion Comptable) en charge du recouvrement
- 4

Informations diverses
- 5

Votre historique de consommation
- 6

Talon de paiement à compléter et signer dans le cas d'un paiement par TIP
- 7

Adresse de facturation de l'abonné (peut être différente de l'adresse du branchement)
- 8

Montant de l'abonnement en eau et en assainissement sur les périodes citées, ainsi que des frais d'accès au service
- 9

Montant de la consommation d'eau potable et d'assainissement ainsi que des taxes prélevées pour le compte de l'Agence de l'Eau
- 1

Numéro du compteur, adresse de branchement et type de consommation (suite à un relevé ou estimé)
- 2

Part destinée à couvrir les charges fixes du service
- 3

Redevances calculées et perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau
- 4

Consommation facturée
- 5

Part variable correspondant au volume en m³ (enregistré entre deux relevés de compteurs)
- 6

Moyens de paiement à disposition pour payer votre facture